

ECOLE PRIMAIRE JEAN CHARRON

20 rue Jean Charron 60440 BOISSY FRESNOY

09 67 30 12 80

CONSEIL D'ECOLE DU 6 NOVEMBRE 2018

Présent(e)s :

- Mme Gestkoff (directrice), Mme Ledoux, Mme Loiseau, Mme Panhaleux (enseignantes),
- Mme Bastos, Mme Anquez, Mme Margotteau, (titulaires), Mme Jolly, (suppléants) (représentants des parents d'élèves)
- M. Lépine (Maire), Mme Duprat, (conseillère municipale)
- Excusés : Mme Maskara (IEN), M. Noirault (conseiller municipal), M. Coffin (DDEN), Mme Delfraissy (enseignante), Mme Delafontaine, Mme Rachidi, M Nadeau, M Serein, M Vasseur (représentants des parents d'élèves)

Début de séance	18h10
Résultats des élections des représentants de parents d'élèves et rôle et attributions du conseil d'école	<p>Cette année, les délégués de parents d'élèves élus titulaires sont : Mmes Sabrina BASTOS, Elodie ANQUEZ, Delphine DELAFONTAINE, Aurélie MARGOTTEAU et Yasmina RACHIDI ; les suppléants sont Mme Vanessa JOLLY et Mrs Nicolas NADEAU, Thomas SEREIN, Willy VASSEUR. Le taux de participation cette année a été de 50,29%, (56,59% l'année dernière).</p> <p>Les parents élus ont créé une APE (Association de Parents d'Elèves), Association loi 1901 à but non lucratif, qui organise des manifestations (ventes diverses, kermesse...) pour verser des dons à la coopérative scolaire.</p> <p>Sont membres de droit au conseil d'école : le directeur, les enseignants, un maître du RASED, les parents d'élèves élus, le maire (ou son représentant), un conseiller municipal, le DDEN, l'IEN.</p> <p>Le conseil d'école vote le règlement intérieur ; établit le projet d'organisation de la semaine scolaire ; est associé à l'élaboration du projet d'école sur le fonctionnement de l'école, statue sur la partie pédagogique du projet d'école proposée par les enseignants et en fonction de ces éléments vote le projet d'école ; donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école ; En outre, le conseil d'école est informé du choix des manuels scolaires ou matériels pédagogiques divers et sur l'organisation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)</p> <p>La directrice rappelle que les questions doivent lui parvenir au moins deux semaines avant les dates des prochains conseils d'école</p>
Alerte incendie Et Alerte intrusion	<p>1^{ère} alerte le lundi 24 septembre tout s'est déroulé dans le bon ordre.</p> <p>1^{er} exercice de PPMS (Intrusion) a été effectué le lundi 15 octobre. Tout s'est bien déroulé. Temps : 10 min.</p> <p>La directrice fera passer l'information aux familles avant les vacances de Noël dans les cahiers jaunes, ainsi que les fiches missions des personnels remises à jour. Le compte-rendu de cet exercice a été adressé à la mairie.</p> <p>La directrice rappelle que durant l'année scolaire, 3 exercices d'évacuation (incendie) seront effectués, ainsi que 3 exercices PPMS (dont au moins 1 d'intrusion). La directrice remercie la mairie pour la fourniture en début d'année de l'eau et du sucre dans les classes. Elle le remercie aussi pour sa réactivité suite à l'exercice pour fournir l'alerte sonore du PPPMS de confinement qui manquait. Nous allons pouvoir enregistrer les 3 sons différents afin de pouvoir travailler en classe sur les trois types de sonneries associées aux trois types d'exercice de sécurité.</p>
Règlement intérieur	<p>Le seul changement apporté concerne les horaires de l'école. Il est adopté à l'unanimité par vote à main levée par le conseil d'école.</p>
Effectifs	<p>Les effectifs actuels sont de 121 élèves. Les élèves sont répartis comme suit : PS/MS/GS Mme Panhaleux : 23 élèves (11PS + 11MS + 1GS), normalement une élève supplémentaire en PS va arriver avant la fin de l'année civile; Mme Loiseau GS /CP : 25 élèves (17GS + 8CP); MS/CE1 Mme Delfraissy : 23 élèves (5MS + 18CE1); CE2/CM1 Mme Gestkoff : 24 élèves (9CE2 + 15CM1); CM1/CM2 Mme Ledoux : 26 élèves (8CM1 + 18CM2). Les effectifs par niveau sont les suivants : 11 PS - 16 MS (la 12^{ème} arrive avant fin décembre) – 18 GS – 8CP - 18 CE1 - 9 CE2 - 23 CM1 - 18 CM2.</p> <p>Pour la rentrée 2019 : 4 PS, 12 MS, 16 GS, 18 CP, 8 CE1, 18 CE2, 9 CM1, 23 CM2 soit 108 élèves. 32 élèves relèvent de la maternelle, 76 élèves relèvent de l'élémentaire. L'école peut être sous le coup d'une fermeture de classe. L'IEN est informée de la situation. La directrice va faire passer dans les cahiers une enquête auprès des familles pour les enfants nés en 2016 arrivés sur la commune après leur naissance. La directrice demande à l'équipe municipale où en est le projet suite au vote du nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le maire répond que la zone concernée par le PLU est devenue constructible. A l'heure actuelle, la mairie est en pourparlers avec différents promoteurs immobiliers. M le maire confirme qu'il est à la disposition de l'IEN pour toute question concernant le PLU, mais qu'il n'avait pas été contacté pour le moment.</p> <p>La directrice demande si le poste d'ATSEM pour la classe de Mme Loiseau sera maintenu. M Lépine confirme que si elle souhaite rester, Mme Eury conservera son poste. M Lépine se renseigne sur la possibilité de renouveler son contrat?</p>
Organisation du temps périscolaire	<p>Mme Agathe Pluchard, directrice Léo Lagrange, a fourni des explications à La directrice sur le fonctionnement du temps périscolaire :</p> <p>La cantine : fréquentée par environ 60 enfants</p>

	<p>Le matin : environ 25 enfants sont accueillis. Les activités proposées sont musique, bibliothèque et activités jeux de société.</p> <p>Le soir : environ 27 enfants sont accueillis de 16h00 à 19h, les enfants bénéficient d'un temps pour faire leurs devoirs. A 17h, ils goûtent, puis ils font différentes activités : activités manuelles, jeux de société, jeux de construction, jeux d'imitation.</p> <p>Mercredi : une moyenne de 20 enfants sont accueillis. Un thème est proposé chaque mois. En septembre c'était cow-boy et indien, en octobre, le chocolat. Ce mois-ci, c'est le Téléthon.</p> <p>Vacances de Toussaint : en moyenne, 10 enfants ont été accueillis. Le thème était Halloween.</p>
<p>Prise en charge de la difficulté scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le RASED : Mme Céline CASTRONOVO, psychologue scolaire a été remplacée par Mme Daisy MERCIER qui interviendra ponctuellement auprès de quelques élèves à la demande des enseignantes et/ou des parents, et avec leur autorisation. Elle est joignable au 03 44 60 72 28. • Les élèves handicapés : l'école a l'obligation d'accueillir tous les enfants inscrits. Pour les élèves handicapés, un dossier est établi auprès de la MDPH, l'élève peut bénéficier de l'aide d'une AVS et/ou de l'intervention de rééducateur ou de matériel sur décision du SESSAD. Une orientation est possible en ULIS, IME, UPI, hôpital de jour ... d'après le PPS (Plan Personnel de Scolarisation), revu chaque année. Dans notre école : nous avons 3 dossiers validés avec l'intervention d'1 AVS, Mmes VAN HOOREN, ainsi PPRE : Plan Personnel de réussite Educative, est un contrat pédagogique établi entre l'enseignant, la famille et l'élève en fonction des difficultés rencontrées par l'élève par rapport à des objectifs précis. Il formalise les aménagements pédagogiques mis en place en classe pour favoriser la réussite des élèves. • Le PPRE passerelle est rédigé pour assurer la continuité des aides mises en place d'une année sur l'autre et d'un cycle à un autre. Il est rédigé aussi dans le cadre de la continuité école –collège • Le PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé : est un outil mis à la disposition des enseignants et des parents afin d'aider les élèves ayant des troubles des apprentissages, ne relevant ni d'un PPRE, ni d'un handicap. C'est un document qui peut suivre l'élève de la maternelle jusqu'au lycée. Cependant, il faut avoir l'avis du médecin scolaire, Le Dr Grimaux. <p>APC : Activités Pédagogiques Complémentaires. Elles peuvent être de 3 sortes : AED : Aide aux élèves en difficulté dans leurs apprentissages ; ATP : Aide au travail personnel, à la méthodologie ; APE : Mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école. Les APC ont lieu depuis septembre. A la demande du ministère de l'Education Nationale, elles portent sur la lecture.</p> <p>Mme PANHALEUX et Mme DELFRAISSY : Mardi soir 16h00/17h00 travail sur les contes = fabrication d'une boîte à contes (enrichissement du vocabulaire) avec les MS et les CE1</p> <p>Mme LOISEAU : lundi soir 16h00/17h00 travail sur les contes.</p> <p>Mme GESTKOFF (pas d'APC à effectuer en tant que directrice) : Dernière période avec Mme Greuillet ou M Vivic qui la remplace à ce jour.</p> <p>Mme LEDOUX : Lundi de 16h00/17h00 : jeux de lecture.</p> <p>Les enseignants rappellent que les parents ont la possibilité de refuser la participation de leur enfant à ces activités, que pour chaque groupe le minimum est de 2 élèves, que pour la mise en place des APE-TICE en lien avec le projet d'école, le bon fonctionnement des ordinateurs de chaque classe est essentiel.</p>
<p>Projets annuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet lecture = contes (Mmes PANHALEUX, LOISEAU et DELFRAISSY) et sac d'albums (Mme Panhaleux et Mme Delfraissy) • Projet photos = Mme Delfraissy • Projet Nature = Mme LEDOUX : le projet est en cours de finalisation • Participation au 30^e prix des Incorruptibles : (Mmes LOISEAU, DELFRAISSY, LEDOUX et GESTKOFF). La bibliothèque de Boissy-Fresnoy a acheté la sélection du CP (budget d'environ €). Les enseignantes les en remercient encore. Les autres sélections ont été achetées par la coopérative scolaire • Projet Orchestre à l'école (OAE) (en partenariat avec la CCPV de Crépy en Valois) : il s'étend sur 3 ans et concerne les élèves de CE1, de CE2 et Mmes Delfraissy et Gestkoff qui sont équipés d'instruments depuis la rentrée (trombones, cors, trompettes, barytons, guitares basses et xylophones). 4 intervenants de la CCPV viennent deux fois par semaine pour apprendre à jouer de l'instrument le mardi et jouer tous ensemble le jeudi. • Projet chant chorale = Mmes Loiseau, Ledoux et Gestkoff (CM1) (en partenariat avec la CCPV de Crépy en Valois) : une intervenante de la CCPV vient une fois par semaine le mardi matin pour travailler la voix, et le chant dans le cadre d'un projet musique élaboré avec chaque maîtresse • Sortie cinéma le jeudi 20 décembre (visionnage du film Casse-Noisette) à Crépy-en-Valois : Coût de la sortie 4€/Enfant (480€) + déplacement en car (environ 400€). Cette sortie sera donc gratuite pour les familles. Mme Panhaleux, soulève la question de l'avancement des frais de sortie alors que les comptes de la coopérative sont assez bas ; M Lépine propose de demander la facturation directement auprès de la mairie pour éviter l'avance de frais et le remboursement a posteriori • Date de kermesse proposée : samedi 1er de juin 2019 La salle multifonction a été bloquée à cette date pour l'école. Cette salle peut servir pour des stands, mais aussi pour éventuellement présenter les travaux en arts visuels des élèves de l'école, même si sa capacité d'accueil est insuffisante pour l'ensemble des parents d'élèves dans le cadre d'un spectacle d'école.
<p>Point coopérative scolaire Point coopérative scolaire</p>	<p>Au 31/09/2018 1324,14 euros. Mais en cours de dépenses matériel scolaire et abonnements Edumoov-604,28 €). Soit un solde réel de 719,86 €.</p> <p>Cette année, il n'y a pas encore eu d'appel à cotisation pour la coopérative scolaire. Celle-ci aura lieu en janvier ou février. La directrice rappelle aux DPE présents, membres de l'Association de Parents d'Elèves, qu'elle attend à ce jour le mot concernant les demandes d'adhésion à l'APE à faire passer aux familles.</p>

<p align="center">Livret EDUMOOV et ENT</p>	<p>L'adhésion au livret scolaire Edumooov pour les 4 classes de niveau élémentaire a coûté environ 60 euros pris en charge par la coopérative scolaire. L'équipe enseignante a choisi cette année de communiquer aux familles 1 livret <u>périodique</u> Edumooov sans commentaires (3 dans l'année) + LSU national (1 par semestre, soit 2 dans l'année) + bilan de fin de cycle (fin de l'année) pour les GS et CE2.</p> <p>La directrice informe les membres du conseil d'école que l'activation de l'ENT est enfin effective. Les enseignantes sont pour l'instant dans une période de prise en main, mais il va être facilement accessible aux familles. La directrice remercie la mairie pour le financement de cet ENT, inscrit dans le nouveau projet d'école. Il a pour but, de favoriser les interactions entre l'école et les familles et d'éduquer les élèves à l'utilisation du numérique et des réseaux sociaux. Chaque enseignante est le « modérateur » de tous les commentaires laissés, pas les parents où les élèves. Des codes d'accès seront bientôt distribués via les cahiers de liaison.</p> <p>La directrice va se renseigner sur la possibilité d'un espace ouvert et accessible à tous pour l'administratif de l'école, ainsi que sur la possibilité de créer aussi un onglet concernant le périscolaire.</p>
<p align="center">Demande de travaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Remerciements</u> : L'équipe enseignante remercie la mairie pour l'ensemble des travaux effectués durant les vacances (nettoyage sol, nouvelles fenêtres côté maternelle, pose des derniers boutons moletés manquants et réparation de la porte de Mme Ledoux, côté cagibi, achat des bancs et de nouvelles chaises pour les classes 2 et 3). La directrice tient à remercier le service technique de la mairie et de sa réactivité en cas de problème urgent. • <u>Investissements à prévoir au budget 2019</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Le tableau blanc de la classe 3 à changer - L'insonorisation de la classe de Mme Loiseau et de la salle informatique (pose du faux plafond). Les ordinateurs portables dédiés aux élèves ont été répartis (2 par classe, soit 10 ordinateurs), les 5 ordinateurs restants sont à disposition des enseignantes dans une caisse dans la salle informatique ; le touchpad du 6^e est en panne depuis l'année dernière et a été confié en mairie. La « salle informatique » est actuellement principalement utilisée par les GS de la classe de Mme Loiseau. - Renouvellement des vélos de maternelle puisque les pièces de rechange ne sont pas vendues - Renouvellement du mobilier de la classe de Mme Ledoux qui montre des signes de fatigue. L'équipe municipale demande de faire l'inventaire des tables et chaises à changer ou rafraîchir. • <u>Travaux liés au fonctionnement de l'école à prévoir</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Changement des rideaux classes 4 et 5 - Changement du rideau du velux dans la classe de Mme Ledoux <p>Les enseignantes signalent qu'à la suite du cirage des classes, du hall et du couloir au RDC, le ménage n'a pas été fait derrière les meubles qui n'ont pas été déplacés. Le maire précise que le déplacement des meubles n'entraîne pas dans le cahier des charges de l'entreprise qui s'est chargée du cirage. L'équipe enseignante tient quand même à signaler que les classes, ainsi que les sanitaires ont un ménage approximatif car la personne qui vient s'en occuper manque de temps (1h30 pour nettoyer la cuisine, le hall et les 2 sanitaires côté élémentaire, le bureau de la directrice, le couloir, les classes 4 et 5, ainsi que les sanitaires côté GS/CP, le hall côté maternelle et les sanitaires adultes) pour le faire correctement. Les DPE signalent que le problème se pose aussi au niveau du périscolaire où les toilettes ont encore une forte odeur dès le matin. Les enseignantes ont constaté que le ménage n'est effectué à fond (chaises et tables sorties, derrière les meubles) durant les vacances qu'à l'étage, et Mmes Ledoux et Gestkoff soulignent à quel point c'est agréable de revenir dans une classe propre pour travailler dans de bonnes conditions d'hygiène.</p> <p>C'est pourquoi, la directrice demande à l'équipe municipale s'il serait possible de faire un appel d'offre ou de voir si d'autres entreprises de nettoyage proposeraient un meilleur service que celle actuellement sous contrat, et d'envisager que le nettoyage des classes et des sanitaires soit fait à fond durant les vacances alors que les élèves ne sont pas dans les locaux.</p>
<p align="center">Salle informatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Matériel informatique</u> L'équipe enseignante demande que quelqu'un soit missionné pour l'entretien du matériel informatique, car, à ce jour : <ul style="list-style-type: none"> - Plus d'interactivité pour le VPI de Mme Gestkoff depuis décembre 2016, - Remplacement du stylet interactif de Mme Ledoux demandé depuis 1 an, Mme Ledoux a été le porter en mairie l'année dernière - Le touchpad d'un ordinateur dédié aux élèves est en panne (transmis par la directrice en mairie) <p>La directrice remercie la mairie pour l'achat des ampoules de rechange pour les VPI des classes 1 et 2 qui montrent des signes de fatigue.</p>
<p align="center">Fin de séance</p>	<p align="center"><i>20h20</i></p>
<p align="center">Dates des prochains conseils d'école</p>	<p align="center">Mardi 29 janvier 2019 et mardi 21 mai 2019 à 18h00. <i>Les questions éventuelles doivent parvenir à la directrice au plus tard 15 jours avant les conseils d'école.</i></p>